

Le 5 mai 2010, les sages-femmes de France réunies au sein du CASSF ont fêté à la Mairie de Paris pour la première fois la journée internationale de la sage-femme.

Ce jour là le CASSF a gagné son pari : réunir tous les professionnels d'un même métier, que chaque praticien s'exprime, qu'il développe dans des exposés clairs les spécificités et les problématiques de sa pratique et que cet « ensemble » fasse un tout cohérent. Les Sages-Femmes Françaises, à travers le CASSF, auront donc démontré que, travailler ensemble était possible, qu'elles intégraient à cet « ensemble » les étudiants dès leur première année et que l'histoire de ce collectif avait une place unique au sein de la grande histoire des professions médicales.

Le fil rouge de cette journée aura assurément été l'accent mis par chaque intervenant sur l'espace indispensable a protégé afin que « l'esprit du soin » anime prioritairement nos pratiques.

La première table ronde dite : « des personnalités » s'est déroulée en deux temps. Madame LALEM, Adjointe au Maire de Paris en charge de l'égalité homme femme, s'est d'abord félicitée de l'extension de nos compétences et a souligné l'importance prévisible en terme d'impact sur la population. Madame Keller, Présidente du Conseil de l'Ordre des Sages-femmes a ensuite fait un historique exhaustif de l'histoire de notre profession. Madame POLETTI députée des Ardennes et sage-femme a, dans un deuxième temps, raconté simplement son parcours politique et ses difficultés voir même ses colères (face à la violence des anti avortements). Elle nous a longuement entretenue sur sa détermination à rendre notre profession visible en introduisant des amendements aux lois votées par le Parlement.

La conférence de presse nous a permis d'exposer « la crise récurrente » traversée par notre profession. Force est de constater que l'augmentation des années d'études, des compétences et donc des responsabilités n'est pas accompagnée des reconnaissances salariales et décisionnelles qui devraient évidemment en être l'écho immédiat. Quelque soient les spécificités chacun a pu développer, devant les quinze

journalistes, les impasses professionnelles auxquelles ils se heurtaient perpétuellement. A l'exception de l'intervention de Madame KELLER, cette conférence de Presse avait été préparée par l'ensemble des délégués du CASSF et de Madame AKOUKA conseillère en communication au CNOSF.

A la tribune chaque association a largement développé ces travaux exceptés Avenir Sage-Femme, coordinateur des tables rondes et l'association nationale des sages-femmes orthogéniques nouvellement arrivée au sein du CASSF.

Sans doute est-il important de souligner que cette journée s'est tenue en l'absence totale de trésorerie et avec l'aide minimale d'un seul laboratoire et de la Société Générale! Sa réussite illustre ce que la volonté commune est capable de faire.

Puisque ces quelques lignes m'ont été demandées par les étudiants, je conclurai en témoignant de la détermination des étudiants dans l'histoire du CASSF. A l'Assemblée Générale de septembre 2008 alors qu'aucun membre du CA ne se présentait au Bureau, l'indignation des représentantes de l'ANESF (année 2008-2009) donnera le souffle nécessaire au nouvel élan du CASSF. Le 5 mai 2010 à nouveau, les étudiants prennent en charge le contrôle des entrées, forcément à l'extérieur de l'auditorium, les privant d'une grande partie du congrès alors qu'ils avaient été parmi les plus actifs à sa préparation. Sans doute la force de l'espoir dans l'avenir de notre profession est-il à l'origine de cette fructueuse énergie et font d'eux l'âme discrète du CASSF.

Pour l'ANSFL, en charge de la présidence du CASSF

Chantal Birman